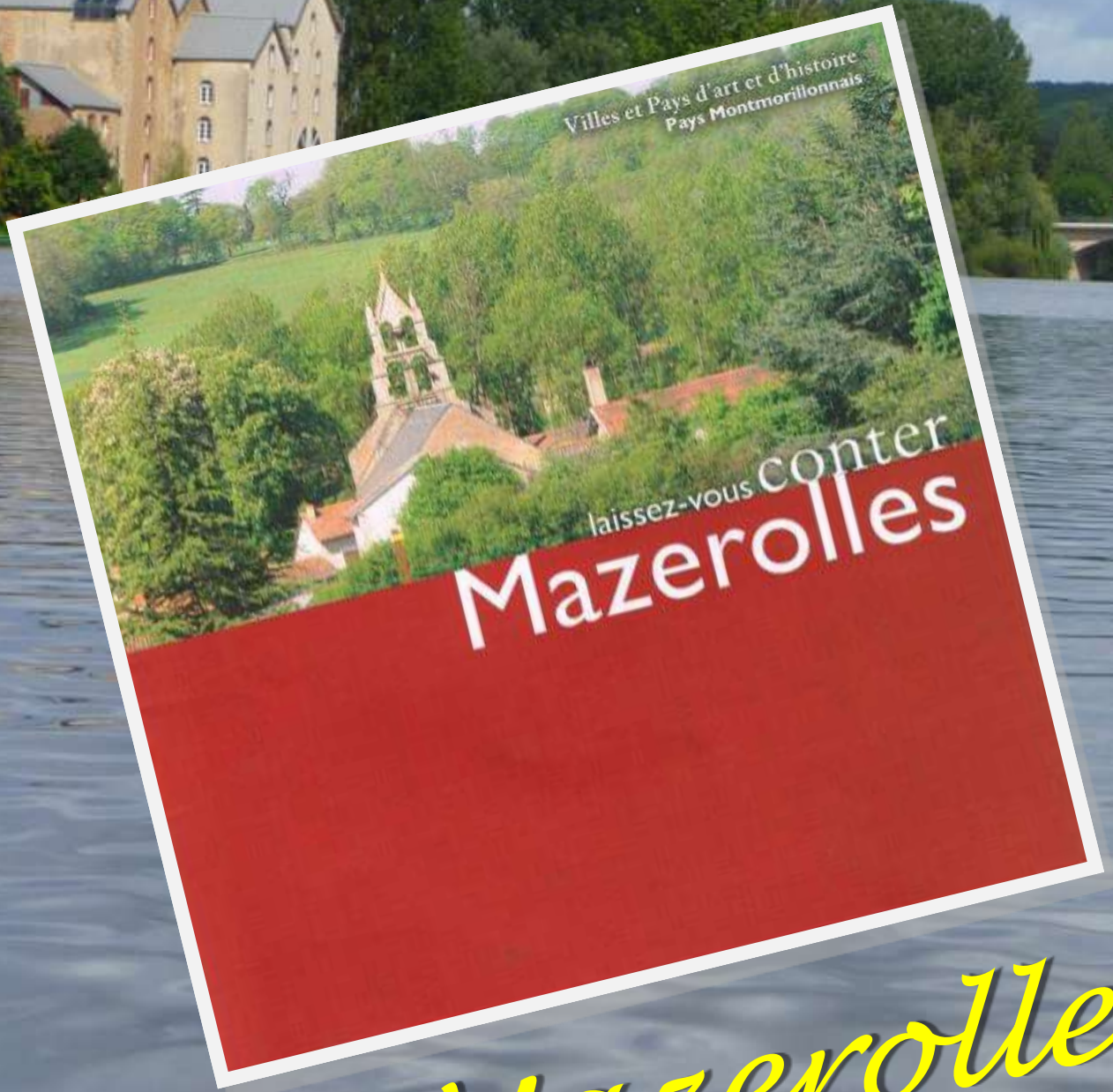


BULLETIN MUNICIPAL

2014



Villes et Pays d'art et d'histoire
Pays Montmorillonnais

laissez-vous conter
Mazerolles

Mazerolles

Le mot du Maire

Madame, monsieur, chers concitoyens,



Ce bulletin municipal est le dernier du mandat.
Pour le conseil municipal actuel, c'est la dernière ligne droite.

Nous avons donc souhaiter revenir sur les six années écoulées et vous retracer tout ce qui a été fait.

Quoi qu'en disent certains esprits chagrins, et comme vous pourrez le lire au fil des pages, nous n'avons pas été inactifs, tout en restant mesurés dans les dépenses.

Je tiens à remercier les bénévoles qui font vivre les associations, et plus particulièrement les responsables, pour les animations **proposées tout au long de l'année.**

Malgré tout, je pense que certains devraient mettre leur énergie à animer la commune **plutôt qu'à systématiquement critiquer le conseil municipal qui, je le rappelle, n'a pas vocation à organiser des manifestations.**

Cette année, les investissements se sont portés principalement sur l'agrandissement de la salle des fêtes et sur la voirie.

2014 étant une année d'élections, il est d'usage de ne pas envisager de gros projets.

Un seul est lancé : le futur lotissement, composé de treize parcelles, qui sera situé rue du **Gué et portera le nom de "Quartier d'habitat des acacias". La livraison est prévue pour juin.**

Un autre projet devrait aboutir en 2014 : la création d'un complexe polyvalent, au lieu-dit "les champs de la chapelle", sur le chemin qui va du Pont à Loubessac en longeant la Vienne.

La configuration du terrain et sa situation isolée, loin de toute habitation, permettraient **d'y accueillir diverses activités : le terrain de moto-ball, l'organisation de concerts, le terrain de pétanque pour le club qui souhaite se créer sur notre commune, etc...**

Le recensement s'étant déroulé en 2013, nous pouvons annoncer que la commune compte 851 habitants, même si le chiffre officiel pris en compte n'est que de 825 personnes.

Je souhaite une très bonne retraite à Gil Deschamps, qui sera remplacé à temps complet **aux services techniques par Alexis Rouil, lequel n'interviendra plus ni à la cantine ni à la garderie où sa remplaçante est Agnès Clément.**

En cette fin de mandat, je voudrais remercier chaleureusement les élus qui m'entourent et, en notre nom à tous, souhaiter à chacun d'entre vous une année 2014 pleine de bonheur, de santé et de prospérité.

Jackie PERAULT

Maire

Réalisations du mandat

Environnement

Cimetière

Afin de rompre la monotonie due à l'importante superficie plane de notre cimetière, il a été jugé indispensable de faire planter des arbres et autres végétaux.

Dorénavant, l'alternance des floraisons et des touffes verdoyantes des arbustes contribue à l'embellissement de notre cimetière et le rend agréable.



Plantations

Le massif longeant l'église a été entièrement repensé et revégétalisé.

Une haie composée de diverses essences locales vient d'être plantée le long du chemin qui longe le

parc de la salle des fêtes.

Ces plantations ont été réalisées par le service "Emplois verts" du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais et financées par des aides publiques dans le cadre des chantiers d'insertion.

Points de regroupement de collecte des ordures ménagères

Afin de palier au désagrément visuel de ces regroupements de conteneurs, il a été décidé de les dissimuler en faisant installer des palissades métalliques personnalisées dans les zones fortement urbanisées (parking de la salle des fêtes, angle de la rue de la Camus et de la route de Bouresse, rue E.A. Vergier, rue de la Camus).



Réalisations du mandat

Bâtiments

Stade

Dans son souci permanent d'améliorer le confort des installations du stade Pierre Bordier, le conseil municipal a fait réaliser :

☛ **par les employés communaux :**

- une dalle béton devant les vestiaires
- un bac pour laver les chaussures de foot
- la rénovation des installations des douches

☛ **par les élus :**

● le remplacement d'un filet de protection derrière le but situé au nord en 2008 et de celui situé derrière l'autre but en 2012

- la réfection du chauffage

☛ **Ont été également financés :**

- le remplacement des lampes
- l'aération du terrain
- le remplacement du volet manuel de la buvette par un volet en aluminium à commande électrique

De plus, la commune finance chaque année l'éclairage du terrain ainsi que la consommation d'eau, d'électricité et de gaz.



Salle polyvalente

Inaugurée en 1989, la salle polyvalente, beaucoup utilisée de par son prix de location très bas comparé aux installations équivalentes dans les communes avoisinantes, et par son environnement, avec le parc et ses jeux, avait besoin d'être rénovée et repensée.

Le conseil municipal a donc décidé d'entreprendre de gros travaux :

- isolation thermique du plafond et des ouvertures et isolation phonique des murs
- remplacement du faux plafond et des revêtements muraux.
- remise aux normes de sécurité
- installation d'un écran et d'un vidéo projecteur et remplacement de la sonorisation
- achat de 15 tables rondes, 15 tables rectangulaires et 150 chaises
- vitrification du parquet afin de le protéger et de faciliter son entretien
- extension de la salle des fêtes en bout du bâtiment, côté cuisine, permettant d'avoir une pièce suffisamment grande pour y stocker tables et chaises, ainsi que des toilettes extérieures accessibles aux utilisateurs du parc.

L'ancienne réserve, ainsi libérée, a permis d'agrandir le bar et la cuisine et de faciliter leur accès par la création d'un couloir.

Des jeux offerts par l'Association des Jeunes de Mazerolles ont été installés dans le parc.

Réalisations du mandat

Bâtiments

Le lavoir

La rénovation du lavoir (charpente et toiture) a été effectuée par les employés communaux.

Le parking en bord de route a été réaménagé et végétalisé et un escalier permet désormais de descendre au lavoir en toute sécurité.



Les ateliers communaux

L'achat de bâtiments désaffectés, rue de Couchebret, après travaux réalisés par les employés communaux sur une partie, et les bénévoles du club de Moto Ball sur l'autre a permis d'offrir plus de locaux aux services techniques, à l'étroit dans ceux de la route de Bouresse, et d'accueillir le club.

L'école



Les enseignantes ont pris possession de ces nouveaux locaux à la rentrée de septembre 2011 et y ont accueilli les élèves dans des locaux spacieux.

En 2010, à la demande des enseignantes, la commune a doté l'école, et plus particulièrement la classe de cycle 3, d'une "classe mobile", composée d'un meuble de rangement sécurisé contenant 8 micro-ordinateurs portables pour les élèves et un pour l'enseignante, ainsi qu'une imprimante.

Depuis la rentrée de 2009, l'école de Mazerolles est composée de 3 classes.

Le conseil municipal a donc décidé la création d'un groupe scolaire par extension de l'école maternelle existante ainsi que la mise aux normes de l'ensemble des locaux scolaires.

Ce bâtiment a été réalisé en ossature bois, avec bardage bois ou zinc selon la localisation.

Les travaux ont commencé le 06 mai 2010 et se sont terminés le 30 juin 2011.



Réalisations du mandat

Voirie

Depuis 2008, de nombreux travaux de voirie ont été réalisés :

Route de Bouresse, dans la traverse du bourg :

réfection des bordures et rabotage de la chaussée de façon à éloigner les camions des façades.

Route de Bouresse, devant la mairie :

Le trottoir étant en très mauvais état, dangereux pour les piétons et non adapté aux personnes handicapées, il était absolument indispensable de le refaire.

Préalablement il fallait réhabiliter le crépi, en piteux état, du mur riverain. Lors de cette opération, nous nous sommes aperçus que ce mur était instable car de mauvaise réalisation et risquait de s'effondrer en raison des vibrations provoquées par le passage des poids lourds. Deux solutions s'offraient :

- Remonter le mur à l'identique, à un coût très élevé.
- Réaliser un mur de faible hauteur, en parpaings doublés de pierres à l'extérieur, permettant de rendre la mairie plus visible de la rue. **Cette option, beaucoup plus économique, a été choisie.**



Couchebret :

réalisation d'un trottoir côté impair avec mise en place de bordures et de caniveaux de façon à canaliser les eaux de pluie.

Porte d'entrée :

mise en place d'une structure indiquant aux nombreux usagers de la RN147 qu'ils arrivent dans une zone urbanisée.

Zone artisanale de la Nouillère :



Réalisations du mandat

Voirie

Route de Poitiers :

remplacement des caniveaux qui n'ont pas résisté au passage intensif des poids lourds.

Place du Goberté :

création d'une placette avec places de parking à l'angle de la route de Bouresse et de la rue du Bergault.

Impasse des Aubeniaux :

réhabilitation de la ruelle qui relie la rue des Aubeniaux à la route de Gouex.

Rue du Moulin : création d'un parking.

Route de Gouex : réalisation d'un trottoir.

Chemins ruraux :

remise en état des chemins de la Dorlière et des Hybaudières.

Route des Logettes : réfection complète de la route.

Chemin du Gué : réalisation d'un enduit bicouche.

Route de Civaux : pose de bordures et réalisation de trottoirs

Route du Bergault :

pose de trottoirs et de caniveaux jusqu'au lavoir

Route de Gouex, devant le moulin :

pose de trottoirs et de caniveaux.

Rue de la Chapelle :

pose de trottoirs et de caniveaux.

La Chaffaudrie :

installation de bordures et de caniveaux, réalisation d'enrobés.



Rue Emile Albert Vergier :

réalisation de trottoirs de chaque côté de la rue.



Chantiers loisirs

La municipalité, en partenariat avec la MJC21 de Lussac-les-Châteaux, a reconduit, pour la troisième année consécutive, la mise en place d'activités pour les jeunes de 11 à 17 ans durant une semaine au mois de juillet.

Ces chantiers, conçus comme un travail d'utilité collective, permettent:

- aux élus de voir les jeunes s'investir dans des projets utiles à leur commune et découvrir une forme de citoyenneté;
- aux jeunes de réaliser des actions intéressantes et valorisantes;
- aux familles d'apprécier la valeur éducative du chantier et la valorisation de leurs enfants.

La première année, dix huit jeunes se sont inscrits pour y participer. Ils eurent comme mission de remettre en état les jeux qui se trouvent dans le parc de la salle des fêtes durant la première semaine de juillet et la deuxième semaine d'août.

En contrepartie de leur travail, la commune leur a offert 3 jours d'activités sportives au Centre de Plein Air de Lathus.

représentant sur un mur des vestiaires du stade.

En échange de leur travail, unanimement apprécié, ils ont participé pendant 5 jours à un camp "chiens de traîneau".



Cette année, les 12 enfants inscrits étaient encadrés par Marie Petit-Jean puis par Simon Duverger. Durant la semaine, ils ont effectué des travaux de peinture au stade, et de maçonnerie au bâtiment des anciens vestiaires, sous la direction de André Blet, intervenant bénévolement, et maçon en retraite.

Ils ont également confectionné un tableau d'affichage pour le club de football.



En 2012, ce sont douze jeunes qui, sous la direction d'une jeune artiste mazerollaise, Jessica Sansiquet, ont rendu hommage à une personnalité de la commune, Claude Beaubert, ancien président du club de football, en réalisant une fresque le

Animations

P'tite balade

Le dimanche 7 juillet, le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais nous a emmenés dans une visite à deux voix de la commune. Béatrice Guyonnet, animatrice du patrimoine au Pays Montmorillonnais et Sébastien Baillargeat, spécialiste de la faune et de la flore, ont entraîné une quarantaine de passionnés à la recherche du patrimoine où histoire et légendes se mêlent parfois et à la découverte de la faune et de la flore particulières aux carrières, dont deux oiseaux caractéristiques de ce milieu : l'hirondelle de rivage et le guêpier d'Europe, oiseau emblématique de la commune, qui nichent tous les deux, chaque printemps dans les

carrières du Logis .



Renoncule flottante sur la Vienne



Le pigeonnier de Loubressac



La carrière du Logis



La chapelle Saint Sylvain de Loubressac

Laissez-vous conter Mazerolles

Ce même jour, à l'issue de cette promenade, tout le monde se retrouva à la salle Marthe Etève, où rendez-vous était fixé pour la présentation officielle de « Laissez-vous conter Mazerolles » par le maire, en présence de Thierry Mesmin, conseiller général, de Jean-Claude Corneille, président du groupe de travail « Valorisation des ressources patrimoniales, naturelles et architecturales » du SMPM, et de Béatrice Guyonnet, notre guide de l'après-midi, véritable cheville ouvrière de ce projet.

Cette publication, réalisée par la commune de Mazerolles avec le concours du SMPM, dans le cadre des actions Pays d'art et d'histoire, a été élaborée avec un comité local de rédaction composé d'habitants, d'élus et de l'animatrice du patrimoine du SMPM.

Ce document, accessible à tous, habitants et visiteurs, permettra de faire découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles, historiques, patrimoniales et culturelles de notre commune.

Si vous souhaitez l'offrir à quelqu'un pour lui faire connaître notre commune, n'hésitez pas à venir le demander à la mairie. Cette cérémonie se termina par un vin d'honneur auquel prirent part tous les participants à la balade de l'après-midi.

Cérémonie des voeux

La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée le dimanche 6 janvier en présence de nombreux habitants de la commune.

Assistaient également à cette cérémonie Annie Lagrange, Maire de Lussac-les-Châteaux, Hervé Jaspard, Maire de Civaux, Thierry Mesmin, Conseiller général, Robert Bon, Conseiller général honoraire, Jean-Claude Compain, président de l'ADECL et de l'ADMR, Candice Valéry, directrice de l'ADECL, Michel Pasquet, responsable de la subdivision de Montmorillon des routes du Conseil Général, Jean-Louis Tartarin, président des établissements du même nom, des représentants de la Gendarmerie et des Pompiers, ainsi que les présidents des associations locales.

Cette année, un porte-clés siglé "Mazerolles" avec, sur une face, le logo de la commune, et sur l'autre, le guêpier d'Europe, oiseau rare présent dans les carrières locales, a été offert à chaque personne présente.

Ce fut l'occasion pour le Maire de présenter les deux personnes chargées du recensement ayant lieu sur la commune en début d'année, mesdames Marie Souvré et Véronique Thouvenin, ainsi que la nouvelle cantinière Martine Souchaud, qui a succédé à Christine Deville, partie en retraite.

Le bilan de l'année écoulée et les projets à venir ont été présentés.

Un diaporama réalisé par Frédéric Hayrault a permis au public de revoir les événements de l'année 2012.

La cérémonie se termina dans la convivialité, un verre d'une main et un toast de l'autre, permettant à chacun d'engager la discussion avec les personnes de son choix, élus ou habitants de la commune.

La convivialité aidant, les échanges se sont prolongés, pour le plus grand plaisir de tous.



Goûter des aînés

Les quarante-cinq invités mazerollais de plus de 65 ans, auxquels s'étaient joints de nombreux élus, ont répondu à l'invitation lancée par le CCAS de la commune. Cette année, le maire, Jackie Pérault et son équipe municipale proposaient à nouveau un après-midi festif autour des tables bien décorées et garnies de friandises. L'animation était assurée par le duo "Clin d'œil musical" qui nous a offert un spectacle riche en chansons, costumes et histoires. Tout en dégustant boissons fraîches et chaudes accompagnées de pâtisseries, les spectateurs repirent les chansons connues et merveilleusement

parodiées comme celles de Bourvil, Annie Cordy, Serge Lama, par exemple. Quelques pas de danse et de grands moments de bonne humeur ont agrémenté cet après midi.

Pour clore cette manifestation, un heureux anniversaire fût souhaité à monsieur Paul Rat, doyen de l'assemblée et des cadeaux remis ainsi qu'à la doyenne, madame Remillette Déserbais, par Christiane Brugier et Patrick Giraud.

Chaque invité est reparti avec un panier garni pour prolonger ce moment de convivialité. Les membres du CCAS remirent les jours suivants un présent identique aux aînés qui n'avaient pu se joindre à l'assemblée.



Bientôt une centenaire à Mazerolles

Cette année nous avons décidé de vous faire connaître ou mieux connaître, notre doyenne, celle qui dans quelques mois sera centenaire. Vous l'avez peut être deviné, il s'agit de Madame Germaine

FUZEAU.

Entretien réalisé par Roland COMBEAUD

Je l'ai rencontrée dans son appartement du foyer logement de la Noiseraie à Lussac-les-Châteaux.

C'est avec convivialité et un grand sourire qu'elle a accepté de répondre à mes questions.



RC- Madame FUZEAU, parlez moi de votre jeunesse :

GF- Je suis née le 16 février 1914 à Mazerolles, dans

l'auberge du Lion d'Or actuellement connue sous le nom de

"Chandos". Mon père, Maurice LOGNON, minotier, est décédé

le 14 juillet 1913. Ma mère, Isabelle HOMEDES s'est donc retrouvée seule, très jeune avec deux enfants : mon frère Pierre et moi-même.

RC- Comment se fait-il que votre papa travaillait un jour de 14 juillet ?

GF- **L'activité du moulin était alors très intense, il travaillait de nombreuses heures, parfois les dimanches et jours fériés ; une crise cardiaque l'a emporté.**

RC- Avez-vous des souvenirs de cette terrible guerre ?

GF- **J'avais 4 ans quand elle s'est achevée, donc j'ai peu de souvenirs si ce n'est que des "Américains" nous distribuaient des bonbons et nous disaient "Good morning".**

RC- Parlez moi du Noël de cette époque ?

GF- Le soir de Noël, ma maman, mes grands-parents, mon oncle, les domestiques et moi, nous nous réunissions devant la cheminée où flambait une énorme bûche.

Devant cette flamme revigorante, nous priions, puis nous allions à la messe.

Cette bûche était alors éteinte, car elle devait être rallumée et briller chaque soir jusqu'au 31 décembre.

RC- Et vos cadeaux ?

GF- **Dans le sapin quelques oranges, des sucreries me comblaient de bonheur**

RC- Et ensuite ?

GF- **Je suis allée à l'école de Mazerolles, où j'obtins mon certificat d'études. Puis j'ai fait mon apprentissage de couturière chez Mme DION . J'ai ensuite été employée à l'atelier de confection de Mme MATI GNON : là, c'était de la haute couture !.... J'y suis restée jusqu'à mon mariage avec Georges FUZEAU à l'église et à la mairie de Mazerolles le 12 septembre 1933.**

Bientôt une centenaire à Mazerolles

Mon époux travaillait avec son père au Pont. Ils entretenaient jardins et propriétés et ils cultivaient et vendaient les légumes et divers plants de leur production.

Au décès de mes beaux-parents, il fallut poursuivre l'activité familiale, c'est donc moi qui aidai mon mari, et assurai au domicile, ainsi que sur les foires et marchés la vente de nos produits.

RC- La deuxième guerre mondiale comment l'avez-vous vécue ?

GF- Nous n'avons pas trop souffert, en campagne on se débrouillait. Un souvenir cependant reste en ma mémoire : un jour d'été, les maquisards étaient venus se restaurer à l'auberge. Pressés par l'arrivée d'un convoi allemand, ils quittèrent précipitamment les lieux, laissant sur table les restes du repas. Les Allemands sont entrés, soupçonneux, ils comprirent et firent avouer que c'était bien des FFI qui les avaient précédés. Heureusement, le directeur de la minoterie, Monsieur KRUMNACHER, Suisse parlant l'allemand, réussit par ses explications, à nous éviter le pire. (Ce convoi de SS ne venait il pas d'Oradour ?)

RC- Ce moulin, vous en parlez souvent ...

GF- En effet, c'était une prestigieuse minoterie, de nombreux Mazerollais y ont travaillé. A l'époque où Monsieur BOURLAT en était le patron, dans une annexe, il avait installé une volière où s'ébattaient de curieux volatiles colorés et peu connus.

Il y avait aussi un espace où se développaient et se couvraient de fleurs et de fruits des orangers et des citronniers.

L'on venait de Lussac et de plus loin encore visiter cet étrange lieu d'agrément.

RC- Avez-vous eu des enfants ?

GF- Un fils Serge nous est né en mars 1948, malheureusement décédé trop jeune en 2000. Il m'a cependant permis d'avoir le bonheur de connaître 3 petits-enfants et 7 arrière-petits - enfants.

Nous avons vécu mon mari et moi dans notre maison du Pont où nous avons emménagé en 1935. Je m'y suis retrouvée seule suite à son décès le 30 octobre 2002. J'y suis restée jusqu'en avril 2013, date de mon installation au foyer logement.

J'y suis bien, mais parfois le temps me paraît long.

J'irais bien à la messe à Lussac seule, mais il paraît que cela ne serait pas sérieux.

RC- Cet entretien avec notre doyenne fut des plus chaleureux, je me dois de l'en remercier vivement. Passionnée de mots croisés, alerte, coquette, douée d'une mémoire infallible et d'un physique surprenant pour son âge, Mme FUZEAU doit à mon avis demeurer encore longtemps la doyenne de notre commune.

Le Comité des fêtes

La randonnée

La randonnée pédestre organisée le 12 mai a rassemblé près de 170 marcheurs. Le beau temps était au rendez-vous après 15 jours pluvieux. Deux circuits de 14 et 17 km étaient proposés, avec quelques passages difficiles, humides et boueux.

A mi-parcours, un casse-croûte et des boissons ont été servis sous des barnums dans un chemin près de Fontrapé.

A l'issue de la marche un apéritif était offert à tous les participants, suivi d'un repas préparé par Patrice et Katia pour une cinquantaine de convives.

La fête champêtre :

Les stands, structures gonflables, tir à la carabine, ont une nouvelle fois animé la fête dès 15h00 pour la joie des petits et des grands.

A 17h a eu lieu le spectacle gratuit offert par la municipalité en collaboration avec la MJC21.

La compagnie « les URBAINDIGENES » nous a invités à partager leur bonne humeur, leur humour étonnant de jonglerie-burlesque et de force physique. Tout était réuni au travers de cette famille des Mercodiers pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Vers 20h un barbecue géant était proposé aux 170 convives présents, et l'ambiance musicale était assurée par le guitariste local Mister Fizz accompagné d'une chanteuse parisienne.

La nuit tombée, un magnifique feu d'artifice illumina le ciel de Mazerolles pour le plaisir d'un public émerveillé venu des environs.

La journée s'est clôturée par le bal animé par un groupe de musiciens parisiens amis de "GIN FIZZ" qui a su mettre l'ambiance.

La Fête Champêtre 2014 est programmée le 26 juillet 2014

Le concert d'octobre :

Comme depuis quelques années déjà, le comité des fêtes propose un concert fin octobre. Ce concert financé par le comité des fêtes avec la participation du Conseil Général de la Vienne, était consacré cette année au Blues, Swing, Rythm'blues, avec Audrey et les faces B .

Lors de ce concert était aussi proposée une exposition de tableaux d'une artiste peintre locale , Jessica Sansiquet, connue notamment pour la fresque réalisée sur le mur de la salle des fêtes.

Domage une nouvelle fois que très peu d'habitants de la commune soient présents lors de ce concert.

Le spectacle de Noël :

Le samedi 7 décembre, nous avons financé, avec l'aide du Conseil général, un spectacle de Noël destiné à tous les enfants de la commune.

L'APE a offert le verre de l'amitié à l'issue du spectacle. Nous avons donc accueilli "SIDONIE au royaume des jouets", pour la joie des petits et des grands présents dans la salle. A nouveau, un grand spectacle de qualité qui n'a malheureusement rassemblé qu'une petite vingtaine d'enfants accompagnés de leur parents.

Le bureau est composé comme suit :

Président : Henri FOURNIER

Vice-président : Aude MARTINIERE

Trésorier : Pierre MARTINIERE

Secrétaire : Teddy PEREZ

Secrétaire : Alexis ROUIL

"Une commune sans manifestation est une commune morte"
Henri FOURNIER

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux et vous attendent nombreux, bénévoles et autres, lors des futures manifestations.

Le Comité des fêtes



L'Association de Parents d'Elèves



L'APE a repris son activité en mai 2013 avec Marie Souvré à la présidence, Emilie Potiron à la vice-présidence, Céline Cousin à la trésorerie et Laurence Truffert au secrétariat.

L'association a pour objectif d'obtenir des fonds pour que les enfants puissent continuer à faire des voyages scolaires et de pouvoir financer l'achat de matériel pédagogique et sportif.

De nombreuses animations ont été proposées :

- **Retraite aux flambeaux** (offerts par le club de Moto Ball) pour la fête de la Saint Jean

- **Fête de fin d'année** à la salle des fêtes : à la fin du spectacle des enfants, nous avons remis le prix de notre concours de logo à la gagnante, Elisa Lefort.

Nous avons également procédé à la vente de cokettes (porte-clés), organisé une tombola dont le lot était une bonbonnière. Un apéritif fut offert avant le pique-nique pris sur place.

- **Le loto**, pour lequel nous tenons à remercier tous les artisans et commerçants qui nous ont soutenu, a connu un tel succès que nous avons dû refuser un grand nombre de joueurs.

- **Vente de sapins de Noël** en collaboration avec L'Arrosoir, fleuriste de Verrières.

- **Passage du Père Noël** avec remise de ballotin après la soirée chant de Noël des enfants.

Un conteneur où vous pourrez déposer vos vêtements, linge de maison, chaussures et sacs est à votre disposition près de la salle des fêtes.

Une action de recyclage sera proposée à l'école.

La récolte des vêtements sera transformée en argent et reversée à l'APE.



Nous espérons que de nouveaux parents viendront renforcer notre équipe afin de proposer plus d'animations toujours dans le but de chouchouter nos enfants.



Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Marie SOUVRE

Vice Présidente : Emilie POTIRON

Trésorière : Céline COUSIN

Secrétaire : Laurence TRUFFERT

L'ensemble de l'APE de Mazerolles vous souhaite une heureuse année 2014.

Le Club des Aînés

Le club réunit ses adhérents deux jeudis par mois, les deuxième et quatrième. Le but est d'assurer une rencontre entre membres et c'est autour d'un goûter que le club remercie ses fidèles et dévoués membres qui l'aident à financer le repas de Noël courant décembre.

Au cours de ces rencontres conviviales, animées par des jeux traditionnels tels que la belote, le scrabble ou autres, le club fête les anniversaires des membres présents.

Un célèbre traiteur de Poitiers nous assure un repas copieux et toujours apprécié de tous à l'occasion de l'anniversaire du club en avril.

Deux concours de belote sont organisés chaque année à la salle polyvalente en avril et le premier vendredi de septembre.

Nous espérons avoir le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents, sachant qu'il n'y a pas de limite d'âge pour se joindre à nous et perpétuer l'esprit du club.



Le bureau est composé comme suit :

Le président : Pierre PAPILLON

La trésorière : Mauricette AUZANNEAU

La secrétaire : Marie-Claude MASSE

Le vice-président : Jacques VERGIER

La trésorière adjointe : Lyliane VERGIER



Les responsables et les adhérents du Club des Aînés de Mazerolles vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.

L'Association Communale de Chasse Agréée

L'A.C.C.A. de Mazerolles existe depuis 42 ans.

Pour perdurer, elle a dû louer des terrains et créer une C.M.C (Mazerolles-Chenet) dont le nom est « La Vallée des Vieux Chênes ». Cette association (CMC) facilite l'organisation de la chasse, ainsi que la sécurité.

Elle nous permet de préparer notre plan de chasse et de gestion ainsi que la régulation des animaux nuisibles présents sur ce territoire. Notre plan de chasse est de 17 chevreuils, 1 cerf et 1 faon.

La surface actuelle de l'A.C.C.A. est de 1 000 ha dont 10 % sont en réserve.

L'association compte aussi des piégeurs et des personnes qui s'occupent de l'agraineage des oiseaux en hiver.

Tous les ans des membres vont à la fédération des chasseurs pour y suivre des formations.

Nous effectuons des lâchers de perdrix et de faisans pour que les chasseurs puissent pratiquer ce sport.

L'A.C.C.A. organise des manifestations pour financer ses activités : repas « choucroute », diner dansant, ball-trap, rallye vélo, théâtre, tombola.

Nous utilisons un local mis à disposition par la commune.

Des aménagements y sont souvent effectués par des bénévoles de l'association, les matériaux étant fournis par la commune.

Planning des manifestations

Dîner dansant :

Le samedi 29 mars 2014

Théâtre :

Le samedi 17 mai 2014 avec la troupe Come'dienné

Rallye vélo :

Le dimanche 29 juin 2014

Ball Trap:

Les 22, 23 et 24 août 2014 :

- nocturne le vendredi soir à partir de 19h00
- samedi à partir de 15h00 plus nocturne
- dimanche à partir de 15h00

Choucroute :

Le samedi 15 novembre 2014

Le bureau est composé comme suit :

Président : Kléber CLEMENT

Vice-président : Michel PIFFETEAU

Secrétaire : Thierry CERCLET

Secrétaire adjoint : Yohann MINGOT

Trésorier : Christophe GLAIN

Trésorier adjoint : Marcel GOUJON

Membres : Jacky MAUPIN,

Germain MAZUELAS

**L'A.C.C.A. de Mazerolles vous souhaite une
heureuse année 2014.**

L'Association Communale de Chasse Agréée



La Communauté Locale des Chrétiens

Cette année le père Jean-François nous a permis de pouvoir célébrer une messe par mois. En plus de ce quotidien il y a eu les baptêmes et deux mariages.

Au mois de mars, pendant le Carême, il a été proposé aux chrétiens de se "convertir" (changer son cœur). C'est dans ce sens que vendredi 8 mars, les membres de l'équipe de base de la communauté locale de Mazerolles ont proposé à tout le secteur de se retrouver à la salle Marthe Etève pour une soirée Bol de riz. Les personnes présentes ont partagé ce repas frugal, du riz et une pomme. A la suite de ce repas, chacun fut libre de faire un don pour une action d'aide locale. Le 17 mars Isabelle (responsable de la prière) s'est engagée. Expliquez nous votre engagement :

"L'oblat est appelé à vivre l'évangile selon la règle de Saint Benoît. L'oblation est l'acte par lequel le chrétien s'offre à Dieu et devient membre d'une communauté monastique, dans mon cas il s'agit du monastère Ste Croix à St Benoît; monastère fondé par Sainte Radegonde.

Il s'agit d'une promesse ou je m'engage à vivre dans la fidélité l'évangile dans la communion avec les sœurs du monastère à la suite du Christ, dans l'obéissance et l'humilité.

Ma vie est rythmée par la prière, le travail, et la lectio divina. Je vis dans le monde, mais, en union avec le monastère, les moniales deviennent mes sœurs et moi, comme témoin de la vie monastique dans le monde.

Je suis mère de famille et je travaille. Mes sœurs vivent en clôture, leur vie est rythmée par les temps de prières et le travail surtout pour la fabrication des hosties, tenir le magasin de produits locaux, et l'accueil des retraitants où toute personne souhaitant se ressourcer dans le silence. L'oblat ne doit "rien préférer à l'amour du Christ".

Nous avons remercié Dieu pour cet engagement.

Samedi 18 mai: la Veillée de Profession de Foi,

quatorze jeunes du secteur se sont retrouvés à l'église de Mazerolles pour vivre leur foi, entourés de leur famille, de Christelle et Bernadette, leurs catéchistes. Cette veillée simple et priante était accompagnée à l'orgue par Gérard et, pour les chants, par Isabelle.

Le mois d'août a revêtu un caractère particulier. En effet, ce fut le mariage de Valérie et de Jean François. Valérie est la fille de Marie-Odile (responsable de la charité) . Notre petite église fleurie et décorée était encore plus belle et plus accueillante. La messe a été célébrée par le Père Jean-François.

Enfin, notre Communauté Locale, comme toutes celles de notre Secteur pastoral, a été marquée par la réflexion sur la nouvelle paroisse.

Le résultat des conclusions, a été donné par le Père Jean-François au mois de novembre. Il en ressort que toutes les communautés paroissiales du secteur rejoignent la nouvelle paroisse de Montmorillon, dont le nom est Sainte Elisabeth.

2014 sera l'année de la nouvelle organisation de notre nouvelle paroisse.

L'équipe de base :

Délégué : Frédéric HAYRAULT
Trésorière : Françoise CHEVALARIA
La Foi : Sylvie SIBELLAS
La Prière : Isabelle BRIS
La Charité : Marie-Odile THEVENET

Les sépultures :

Marcelle MAUPIN
Lyliane VERGIER
Marie-Odile THEVENET

Que le chemin de l'année 2014 soit parsemé d'éclats de joie.

Le père Jean-François et la communauté vous souhaitent une bonne année.

La Communauté Locale des Chrétiens



Les Amis de Mazerolles

Petite rétrospective de l'année 2013 :

- ☞ La brocante du 7 avril fut encore une réussite.
- ☞ Temps fort de notre association, notre festival Mazeroll'n rock du 29 juin a connu un vif succès dans une ambiance très appréciée des festivaliers.

Quatre groupes de la scène rock française se sont produits pour le plus grand plaisir des spectateurs : Omega, Clinic rodéo, Fuzzy vox et Abinaya

Un spectacle de feux a illuminé les inter-scènes.

☞ Le 28 septembre, un concert a été donné à la salle des fêtes par un groupe de jeunes lycéens de Montmorillon : The Vinyl et APOLLO XXL

☞ Le « vide ta chambre » organisé le dimanche 8 décembre n'a pas connu le succès escompté, avec seulement quatre participants.

Au programme de l'année 2014 :

La brocante se déroulera le dimanche 6 avril.

Pour préparer le festival, un tremplin des jeunes talents se déroulera à la salle des fêtes à la fin du mois de mai.

Le Festival MAZEROLL' N ROCK 2014 est annoncé pour le 28 juin.

Si vous aimez le Rock venez écouter, participer à nos manifestations.



Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Géraldine RICHARD

Trésorière : Véronique FOURNIER

Secrétaire : Christelle GUILLET

*Les Amis de Mazerolles vous souhaitent une bonne
et heureuse année "musicale" 2014*

Les Amis de Mazerolles



L'Association Sportive de Mazerolles

En finissant 9^{ème} sur 12 lors de la dernière saison en 4^{ème} division, l'AS Mazerolles, promue, avait effectué une saison plutôt correcte, mais la récente refonte des championnats opérée par le district a mis à mal l'opération maintien des hommes d'Yvon Josse.

Cela tombait d'autant plus mal que l'équipe réserve, forte d'un beau parcours et d'un mano à mano remporté face à Dienné, avait fini championne de 6^{ème} division, tous groupes confondus.

C'est donc un retour en 5^{ème} division qui attend les Verts cette saison. Pour remonter d'un niveau, les dirigeants ont confié

l'équipe à David Jadeau, ex-gardien et entraîneur de la réserve l'an passé.

Le groupe n'a pas perdu d'éléments et s'est même renforcé avec la signature de quelques joueurs du coin, désireux de porter ce mythique maillot vert.

Cependant, avec un Guillet dont la carrière finit en eau de boudin à cause de son dos, avec un Desmazières dont les coups de boutoir sont moins tranchants qu'avant sa grave blessure, l'ASM devra encore une fois montrer son savoir faire en tant que club formateur et révéler quelques bon jeunes pour pouvoir rêver du podium, voire

de la remontée.

Pour l'équipe réserve, l'objectif sera de bien figurer, et pourquoi pas répéter le coup de la saison dernière, la stabilité de l'effectif permettant tous les espoirs.

Le club vous attend les samedis soir pour encourager les Verts au stade Pierre Bordier.

Des manifestations sont également prévues tout au long de l'année dans la bonne humeur et la convivialité.

*Contacts : Philippe Desmazières,
président : 06 76 56 80 21*

Les joueurs, dirigeants vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014 et vous attendent nombreux les soirs de match au stade Pierre Bordier.

Composition du bureau :

Président d'honneur : Bruno BEAUBERT

Président : Philippe DESMAZIERES

Secrétaire : Christophe GUILLET

Secrétaire adjointe : Christelle GUILLET

Trésorier : Matthieu KAZMIERCZAK



L'Association Sportive de Mazerolles



Les Guidons Verts

L'association « Les Guidons Verts » a participé à la journée nationale des chemins qui consiste à nettoyer et ouvrir de nouveaux chemins pour le plaisir de tous les randonneurs (pédestres, VTT, équestres, moto ...).

Suite à l'enthousiasme de tous les bénévoles, d'autres journées ont été organisées tout au long de l'année.

Cette année, au lieu de faire notre balade du printemps, nous avons préféré en organiser plusieurs mais en comité plus restreint pour ne pas déranger les autres randonneurs présents à cette période dans les chemins.

Le repas champêtre a eu lieu comme tous les ans au mois de juillet au bord de la Vienne, autour d'un barbecue, permettant de remercier tous nos bénévoles car dans une association, ils demeurent indispensables.

L'année 2013 s'achève par une balade dans les chemins avec plus de 60 participants (et de nombreux refusés toujours dans un souci d'être respectueux envers les autres) au profit du téléthon comme nous le faisons déjà depuis plus de 12 ans.

Les adhérents du club vous souhaitent à tous une bonne année sportive pour 2014.

Contact : Laëtitia Lorceau (secrétaire) : 05.49.43.50.84



Le bureau est composé comme suit :

Président : Stéphane VIAUDES

Vice-président : Sébastien BLET

Trésorier : Yohan MARTINIÈRE

Secrétaire : Laëtitia LORCEAU

*Les adhérents de l'association des Guidons Verts vous souhaitent
une bonne année sportive 2014*

Endurolles

Créée en 2012, "Endurolles" a pour objectif de découvrir les chemins de nos campagnes, que ce soit à vélo, à motos ou à pied.

C'est pour cela que plusieurs manifestations vous seront proposées pour cette nouvelle année 2014 : randonnées nocturne et diurne à moto, la très importante journée des chemins, et, après le succès de la première édition de notre randonnée pédestre et nocturne gourmande, qui a fait découvrir aux 135 participants le charme des chemins de Mazerolles, une nouvelle édition riche en surprises.

Composition du bureau

Président : Damien TRICHARD

Trésorier : Jean-Noël GRANDON



*Les adhérents de l'association
Endurolles vous souhaitent une
bonne et heureuse année 2014*

Le Moto-Ball Mazerolles-Verrières

Cette année le club de moto ball Verrières-Mazerolles termine en 3ème place. L'objectif que l'équipe s'était lancé est atteint.

Le club a investi dans des mobylettes afin de créer une équipe cadet qui s'engagera dès l'année prochaine en championnat de France cadet.

L'équipe se compose déjà de 4 joueurs et d'un gardien mais si des jeunes entre 12 et 16 ans sont intéressés, ils peuvent contacter le président Boris Piberne au 06 30 98 65 44 ou par mail mbv86@laposte.net.

Les entraînements se sont déroulés pour ces jeunes inscrits tout au long de la saison, le président en est plutôt satisfait.

Le 24 juin, nous avons organisé pour la première fois un feu de Saint-Jean au parc de la salle des fêtes de Mazerolles. De nombreux enfants et adultes étaient présent pour assister à l'allumage du bûcher effectué par Jean Bitaudeau.

Cette année le club a fêté ses 10 ans, en partenariat avec la commune de Mazerolles, une journée spéciale

a été organisée avec diverses animations, ce fut plutôt une réussite.

Le club espère pouvoir bénéficier de nouvelles conditions en terme de terrain afin de pouvoir évoluer comme il se doit et ne pas rencontrer de difficultés diverses, que ce soit au niveau des matchs et des entraînements, et ainsi pouvoir viser la montée en nationale A le plus rapidement possible.

Pour l'année prochaine, le club part tout aussi confiant en championnat de France nationale B.

Toute l'équipe espère pouvoir faire aussi bien que l'année passée si ce n'est mieux. L'équipe est motivée.

Enfin, l'ensemble du bureau remercie tous les joueurs, les bénévoles, les partenaires, la commune de Mazerolles pour leur investissement de quelque nature que ce soit.

Nous vous attendons nombreux autour du terrain l'année prochaine.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez vous investir dans ce club, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles et de partenaires financiers.



Les dirigeants, les joueurs et les bénévoles du club vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014 et vous attendent au bord du terrain.

Aide à la personne

ADMR de LUSSAC-LES-CHÂTEAUX, GOUEX, MAZEROLLES, PERSAC et SILLARS

Maison des Services

1 bis Ancien Chemin Impérial, Cité des Gagneries
86320 LUSSAC LES CHATEAUX



Tel : 05 49 48 75 94 / Portable : 06 85 42 43 22

Email : info.assolussac.fede86@admr.org

Horaires d'ouvertures :

Lundi : 9h – 12h ; 14h – 17h

Mardi : 9h – 12h

Jeudi : 14h – 17h

Vendredi : 9h – 12h

Du rapport d'activités présenté lors de l'A.G. du 28 mai 2013 à MAZEROLLES, on retiendra que en 2012, l'association :

- enregistrait 259 clients (62,8% des personnes aidées ont plus de 81 ans)
- comptait 41 salariées dont 37 aides à domicile, 1 TISF et 3 secrétaires administratives (24,73 ETP)
- a effectué 36 554 heures : 35 101 heures dans le champ de vie quotidienne (+1,2%) et 1 453 heures dans le champ socio-éducatif (+3%)
- a montré que 21 salariées ont participé à une ou plusieurs formations.
- a vu le départ en retraite de Marie-Madeleine MESMIN, (TISF, remplacée par Amélie PLAUD) et de Jacqueline MICHARDIERE intervenante à domicile.
- a souligné l'importance de l'aide du Conseil Général qui reste le principal financeur (63,1%).

Les services aux prestataires :

- Aide pour les actes quotidiens de la vie : lever, coucher, aide à la toilette, préparation et prise des repas, sorties, courses, ménage, repassage : 20,86€/h ; transport accompagné : 21,80€/h.
- Familles : auxiliaire familiale : 20,86€/h ; garde d'enfant à domicile : 21,15€/h ; TISF : 31,83€/h.
- Santé : interventions effectuées par le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les personnes âgées ou handicapées ; prise en charge par l'assurance maladie.

Les services aux mandataires : l'usager est l'employeur mais bénéficie des prestations de gestion de l'ADMR ; frais de gestion mensuels en plus des tarifs d'intervention : 2,53€/h.

Les heures facturées les dimanches et jours fériés : 26,10€/h

50% du coût des services ADMR sont déductibles des impôts ou ouvrent droit à un crédit d'impôts en cas de non-imposition.

L'ADMR s'emploie à développer la garde d'enfants à domicile, l'activité « Sortir plus », l'aide au handicap ... Outre l'application de la nouvelle Convention Collective de Branche, l'association a élaboré un document unique sur les risques professionnels et participé au Contrat Local de Santé initié par L'agence Régionale de Santé et des Communautés de Communes du Montmorillonnais et du Lussacois.

Les responsables de l'ADMR conscients du rôle majeur de l'association dans le maintien des personnes âgées à leur domicile et dans l'aide aux familles, pénétrés de l'esprit de solidarité et d'humanisme, continuent à rendre visite aux usagers pour le paiement des factures et être à leur écoute.

Chantal NSOM M'VONDO, Rémy MONNETON, Véronique JOYEUX ont rejoint le C.A. qui s'est donné le bureau suivant :

Président : Jean-Claude COMPAIN

Vice-présidents : Nathalie CISNEROS et Régis SIROT

Secrétaire : Jean-Marc LAFOY

Trésorier : Luc MAYAUD

Environnement



Merci pour le tri !

Merci à vous. Grâce à votre contribution, de nombreux déchets sont recyclés. Pour le vérifier par vous-même, venez visiter l'Eco-Pôle, à Sillars. Depuis l'année dernière, de nouvelles filières ont été mises en place : ainsi les textiles, les CD/DVD peuvent aussi être réutilisés ou recyclés. Et d'autres filières de reprise vont certainement voir le jour cette année permettant d'augmenter le recyclage et de diminuer l'enfouissement. A suivre !

Vous vous posez encore des questions sur la manière de trier ? Pour vous aider :



Le sac transparent, c'est celui des emballages et du papier, qui vont être triés à Sillars puis recyclés : **canettes et boîtes** en acier et en alu, **bouteilles et bidons** en plastique, **briques** (de lait, de jus de fruit, de soupe), **papier** (journaux, magazines, publicité, **petits cartons** (les cartons bruns sont à porter en déchèterie).

Le sac noir, c'est celui des ordures résiduelles, qu'on ne peut pas recycler et qui vont être enterrées. Par exemple : les déchets souillés comme les couches-culottes.

✓ **Que faire des médicaments et des seringues ?** Ce sont en pharmacie qu'ils sont récupérés pour être incinérés. Des boîtes sont spécialement mises à votre disposition pour les seringues →



Et la déchetterie, ça sert à quoi au juste ?

On y porte les déchets suivants les **encombrants** (meubles, gravats, déchets végétaux, électroménager, cartons bruns, verre) et les **toxiques** (peintures, piles, huiles, ampoules).

Une carte pour récupérer vos sacs

Vous bénéficiez d'une dotation de sacs à l'année. A partir du 2 janvier 2014, pour la délivrance de vos sacs, votre carte de retrait vous sera demandée à la déchèterie (et à la mairie pour les personnes à mobilité réduite), afin d'assurer un suivi strict et de limiter les coûts de fonctionnement (et donc la redevance dont nous nous acquittons tous).

Ceux qui ne peuvent se rendre à la déchetterie ont désormais la possibilité de venir retirer les sacs en mairie, munis de leur carte.

✓ **Une astuce pour avoir toujours votre carte avec vous : glissez-la dans votre voiture ou votre sac à main.**

Trier, c'est bien, réduire c'est mieux.



Et si nous diminuions notre production de déchets ? Pour ça, plusieurs solutions très simples : réparer, donner (les vêtements, les jeux, les bibelots), consommer des produits moins emballés, composter les végétaux et restes de repas* ou encore apposer un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres. Lancez-vous !



✓ **Gratuit, disponible à la mairie**

*Un composteur à prix réduit est mis à disposition par le syndicat à chaque foyer de la commune (de 15 à 21 € selon les modèles, en bois ou plastique). Un seau sera donné à chaque personne qui débutera le compostage en tas.

Venez voir pourquoi votre geste quotidien est important

L'Eco-pôle est ouvert à tous : écoliers, employés, habitants, petits et grands (sur inscription). Venez nous rencontrer et découvrir le fonctionnement du centre de tri (des emballages et du papier) et de la plateforme de compostage.

✓ **Visite gratuite, du lundi au vendredi** (environ 1h30)

Pour vous inscrire, appelez-nous au 05 49 91 96 42.



Sécurité

Contre les cambrioleurs, ayez les bons réflexes

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (renseignez-vous auprès de la gendarmerie de Lussac-les-Châteaux).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'information sur vos dates d'absence.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence à la gendarmerie de Lussac-les-Châteaux dans le cadre de l'opération "Tranquillité vacances". Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17 ou le 05 49 48 40 01, la brigade de gendarmerie.

Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

- Protégez les traces et indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Brigade de gendarmerie de Lussac-les-Châteaux

Rue de la Failloserie 05 49 48 40 01

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, jeudi et vendredi : de 8 h à 12 h

Mercredi : de 14 h à 18 h

Samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Informations

Bons vacances

La commune de Mazerolles, en association avec la Communauté de Communes du Lussacois, a souhaité aider les jeunes de **moins de 18 ans** qui s'inscrivent **au Centre de Plein Air de Lathus**, en leur offrant un **chèque de 50 €** (25 € de la commune et 25 € de la CCL).

Si vous êtes intéressé, venez vous inscrire à la mairie.



Dommmages causés par la petite faune sauvage

Vous avez peut-être été victime de dommages causés par la petite faune sauvage sur vos biens (élevage de volailles, isolation de maison,...). Afin d'apporter une solution adaptée, ces dommages doivent être recensés et donc faire l'objet d'une attestation. Cette attestation n'a pas pour but l'indemnisation des dégâts mais correspond à une simple déclaration.

Vous pouvez venir retirer en mairie un coupon d'attestation de dommages à remplir et à renvoyer à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne. Vos informations personnelles (identité, adresse) ne seront ni diffusées, ni reprises.

Carte nationale d'identité

Les cartes délivrées du 2 janvier 2004 au 31 décembre 2013 sont valables 15 ans au lieu de 10 ans. A compter du 1er janvier 2014, **toutes les cartes auront une validité de 15 ans, sauf pour les mineurs.**



LE NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE SECURISE

Depuis le 16 septembre 2013, un nouveau permis de conduire sécurisé est délivré.

Il est plastifié, de la taille d'une carte de crédit.

Les permis roses cartonnés actuellement en vigueur, restent valables jusqu'au 19 janvier 2033. Il est donc inutile d'aller chercher un nouveau permis en préfecture. Seuls les nouveaux conducteurs ou les personnes souhaitant une nouvelle catégorie reçoivent un nouveau permis; les professionnels qui renouvellent leur permis de conduire ou les personnes ayant déclaré une perte ou un vol également.



DÈS LE 10 DECEMBRE 2013, VENTE DE BILLETS DE TRAINS A L'OFFICE DE TOURISME DE LUSSAC-LES-CHÂTEAUX

A partir du 10 décembre, l'achat des billets SNCF sera désormais possible à l'Office de Tourisme de Lussac-les-Châteaux.

Tous les mardis et vendredis de 10h à 11h30, la conseillère commerciale, Chloé Rouger, se tiendra à disposition de la clientèle pour toute information, renseignement et achat de billets.

Pour réaliser vos achats, munissez-vous d'une carte bancaire et d'une adresse mail.

Vie économique

Une nouvelle entreprise vient de s'installer au Pont, le long de la voie de chemin de fer, dans les bâtiments qui étaient à l'origine une usine de confection de lingerie.

Il s'agit des établissements Souchaud, actuellement rue du Général de Gaulle à Lussac-les-Châteaux, qui font du commerce de laine de moutons.

Informations

Législation sur les chiens

Déclarations obligatoires des "chiens dangereux".

Selon la loi N° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux, les propriétaires des chiens de 1ère et 2ème catégories sont dans l'obligation de les déclarer à la mairie de leur lieu de résidence (précisions en mairie sur les classements des chiens).

A joindre à la déclaration : l'identification du chien conformément à l'article 276-2 du code rural ; la vaccination antirabique du chien en cours de validité ; pour les chiens mâles ou femelles de la 1ère catégorie, le certificat vétérinaire de stérilisation de l'animal ; l'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire, pour dommages causés aux tiers par le chien.

Divagation des animaux.

Tout chien circulant sur le territoire de la commune doit être muni d'un collier portant le nom, l'adresse de son propriétaire, être tatoué ou muni "d'une puce".

Il est interdit de laisser circuler les chiens sur le territoire de la commune sans qu'ils soient tenus en laisse et placés sous la surveillance de leur propriétaire. L'accès des chiens même tenus en laisse est strictement interdit dans tous les espaces verts publics et terrains de jeux, particulièrement pour enfants.



Incinération des végétaux

L'arrêté préfectoral n° 2009/DDAF/SFEE/257 en date du 9 juin 2009 régit l'incinération des végétaux dans le département de la Vienne.

Pour la commune de Mazerolles, située dans la zone de Montmorillon :

- ⊗ Aucun feu ne peut avoir lieu à moins de 200 mètres de la RN 147 et du réseau ferroviaire.
- ⊗ L'incinération des déchets professionnels (entreprises d'espaces verts) est interdite.
- ⊗ L'incinération des végétaux coupés dans les bois, forêts, plantations forestières, reboisements, landes, ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres, **est interdite à partir du risque modéré (valeur IFM supérieure à 11)**.
- ⊗ L'incinération des végétaux coupés dans des zones situées à plus de 200 mètres des zones boisées est autorisée toute l'année.

A partir du risque modéré, il est impératif de respecter l'ensemble des conditions suivantes :

- ⊗ Vitesse du vent établie inférieure à 20km/h (les branches ne sont pas agitées);
- ⊗ Les foyers ne se situent pas sous les branches d'arbres;
- ⊗ Il existe à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau d'au moins 200 litres reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression;
- ⊗ Le volume des entassements de végétaux à incinérer est compatible avec une durée d'incinération limitée;
- ⊗ Il existe un espace de 5 mètres au moins démunie de toute végétation arbustive ou ligneuse autour de chaque entassement;
- ⊗ Les foyers sont allumés de jour ; ils restent sous surveillance constante et sont éteints avant la tombée de la nuit (au moins 2 heures avant le coucher du soleil) ; il est interdit de les recouvrir avec de la terre.

Pour connaître la valeur IFM , consulter le serveur vocal à votre disposition au 05 49 55 69 90.

Evénements

Seuil du moulin

Contexte :

L'article L .432-6 du code de l'environnement impose une mise en conformité du seuil du moulin assurant la circulation des poissons migrateurs.

Une première mise en conformité aurait dû être effectuée avant 1991, date à laquelle la commune n'était pas propriétaire puisque l'acquisition a eu lieu en 1993 et une deuxième avant 2000 date à laquelle nous étions propriétaires, puisque la revente est intervenue en 2004.

Le propriétaire actuel ayant reçu une mise en demeure de l'Etat pour appliquer la loi, menace de se retourner contre la commune, car il estime qu'elle aurait dû faire le nécessaire avant la vente, ce que certains juristes confirment.

Lors des deux ventes, les actes notariés ne font pas référence à cette obligation.

Historique :

Le 5 mai 2009, les services de l'Etat provoquent une première réunion à laquelle sont conviés les communes de Lussac-les-Châteaux et Mazerolles, ainsi que le propriétaire du moulin afin de nous informer que le seuil doit être mis en conformité avec la loi.

S'ensuivent d'autres réunions.

Le 16 septembre 2009, le conseil municipal sollicite les services du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais pour prendre la maîtrise d'ouvrage liée à l'étude visant la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil.

Fin 2009, une consultation est lancée afin de réaliser l'étude.

En février 2010, le cabinet SOGREAH est retenu parmi les différentes offres reçues.

En mars 2010, une convention est signée par les

communes de Lussac-les-Châteaux et Mazerolles avec le SMPM afin de lui confier la maîtrise d'ouvrage déléguée liée à l'étude visant la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil.

Au deuxième semestre 2010, le cabinet lance ses études.

En novembre 2010, présentation du diagnostic du seuil et des scénarii d'aménagement (qui vont de 140 000 € HT à 1 100 000 € HT), certains pouvant être éventuellement subventionnés.

Le 3 février 2011, ni le propriétaire du moulin ni les communes ne souhaitant s'engager dans les travaux, les choses restent au point mort, jusqu'à l'intervention de l'Etat qui menace le propriétaire de consigner une somme de 10 000 € s'il ne se met pas en conformité avec la loi avant le 31 décembre 2013

Le 23 septembre 2013, face aux menaces qui se font de plus en plus fortes, et pour ne pas se voir lourdement pénalisé, le conseil municipal accepte à regret de racheter le seuil afin de réaliser les dits travaux.

Les riverains, rejoints par des défenseurs des moulins, du patrimoine, de la nature, et autres, se regroupent et font part de leur désapprobation, en manifestant et en alertant les autorités.

Une pétition recueillant un grand nombre de signatures est déposée à la Préfecture.

Le 15 novembre 2013, des experts indépendants viennent nous rencontrer et nous fournissent des arguments susceptibles de trouver une solution satisfaisante pour tous.

Le 10 décembre 2013, au vu de ces nouvelles informations, le conseil municipal délibère afin de surseoir à l'achat du seuil.

Le 16 décembre 2013, madame la Préfète aurait demandé aux services de l'Etat de réétudier le problème.

Même si le conseil municipal est favorable au maintien de ce patrimoine, il est bien évident que la commune n'a pas les moyens financiers de se lancer dans des travaux pharaoniques, en particulier pour réhabiliter le seuil et les pertuis afin d'éventuellement produire de l'électricité, par exemple, ce qui imposerait de réaliser un accès depuis la berge afin de pouvoir assurer l'entretien régulier de l'ensemble, en particulier l'évacuation des embâcles.

La possibilité d'organiser un référendum sur ce sujet,



Urbanisme

Lotissement "Les acacias"

Afin de répondre aux nombreuses demandes de terrains à construire, un lotissement comprenant 13 lots va être réalisé au cours du premier trimestre 2014.

Le prix du terrain a été fixé à 21 € HT le m² (soit 25,20€ au taux actuel de la TVA).

Plusieurs parcelles ont déjà été réservées.

L'appel d'offres vient d'être lancé et les entreprises retenues seront connues en février 2014.

Les travaux doivent commencer en avril 2014 pour une livraison en juin.

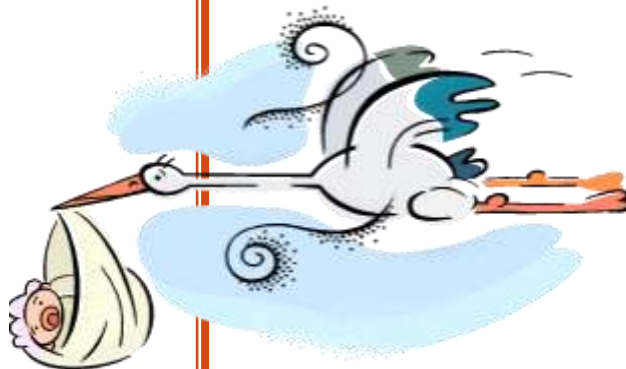
Si vous souhaitez construire sur Mazerolles, n'attendez pas et venez vous renseigner en mairie.



Etat civil

Naissances :

- 👉 HEBRAS Timéo
- 👉 CHANTIOUX Zoé
- 👉 BARRIBAUT Manoé
- 👉 GRANDON RULLIER Stessy
- 👉 GASNIER Maëlys
- 👉 CASSIGNOL Talya
- 👉 BERLEAU MOREAU Yanis
- 👉 FAUCONNET Kéziah
- 👉 MORGEAU Lucie



Mariages :

- 👉 GEORGET Julien et BEDEL Chloé
- 👉 BERBUTO Michel et BERLEAU Angélique
- 👉 DELALANDE Cédric et DESERBAI S Maryaline
- 👉 CHENI ER Jean-François et THEVENET Valérie



Décès :

- ✝ GUYOT Claude
- ✝ GALLAS Denise
- ✝ MAUVAI S Daniel
- ✝ BODI N Solange
- ✝ CLEMENT Michelle
- ✝ CHAMPEAU Nicole
- ✝ DESVI GNES Patrick